

## Colloque du CSFEF sur l'évolution de la profession enseignante dans les États francophones d'Amérique du Nord et d'Europe

Dans le cadre de son plan d'action 2008-2010, le CSFEF tenait un Colloque le 7 décembre dernier à Martigny en Suisse. Sous le thème de l'évolution de la profession enseignante dans les États francophones d'Amérique du Nord et d'Europe, ce colloque réunissait des représentantes des organisations syndicales de l'éducation de France, de Suisse, de Roumanie, de l'Ontario (Canada) et du Québec. Il visait à prendre la mesure des réalités de chacun, à réfléchir ensemble à l'évolution de la profession enseignante, à identifier comment les organisations syndicales affrontent cette évolution et les changements qui l'accompagnent, à identifier comment elles peuvent s'entraider et, enfin, à dégager des actions concrètes à réaliser.

Les échanges ont mis en évidence qu'un vent de réforme a soufflé sur les systèmes éducatifs de ces pays au cours de la dernière décennie

Les réformes dont les organisations participantes ont fait état ont touché tantôt l'organisation même du système scolaire (décentralisation, harmonisation), tantôt les programmes ou curriculums scolaires, tantôt l'approche éducative et les objectifs pédagogiques (connaissances, compétences), tantôt la mission de l'école, tantôt toutes ces dimensions à la fois. Elles ont toutes en commun de reposer sur une toile de fond caractérisée par une absence de moyens adéquats de les réaliser. Elles reposent souvent sur un certain activisme politique, voire une improvisation, sinon une bousculade. Elles s'inspirent indéniablement du « new management » que le néolibéralisme impose au secteur public.

Ces changements, lorsqu'ils se produisent avec la participation active des organisations syndicales, sont perçus positivement par les enseignantes et enseignants... jusqu'à ce qu'ils se heurtent à l'absence de moyens adéquats pour les réaliser. Pour les organisations syndicales qui n'ont pas été associées aux changements, la résistance se manifeste de différentes façons. L'activisme politique, l'improvisation et la bousculade qui caractérisent souvent ces réformes ne font qu'aggraver la situation.

De façon générale l'exercice de la profession enseignante est sérieusement affecté par de tels changements et ce, d'autant plus que les moyens ne suivent pas. L'enseignante ou l'enseignant est désorienté, se sent dévalorisé et dévalorisé. Le personnel de l'école peut se retrouver divisé entre celles et ceux qui interviennent dans les nouveaux projets et ... les autres. Devant tous ces changements qui se succèdent, l'enseignante ou l'enseignant se sent diminué, vit un sentiment d'incompétence, est dépassé par les événements. Des études font d'ailleurs état des impacts de ces changements sur la profession enseignante : problèmes d'attraction et de rétention dans la profession, désertion professionnelle, détresse ....

Les moyens et stratégies qu'utilisent les organisations syndicales varient évidemment selon le rôle qu'elles ont eu à jouer dans l'élaboration des réformes. Ils varient aussi selon les choix qu'elles font devant les changements qui surviennent. On peut qualifier les stratégies utilisées tantôt de participatives, de réactives ou de pro-actives.

L'information des membres et de la population apparaît comme une constante. La mobilisation, la revendication et la négociation demeurent des avenues connues. La réalisation de campagnes d'opinion et d'opérations de « lobby politique » ajoute à l'arsenal syndical. On innove même avec l'offre de nouveaux services de formation aux membres. Devant un tel vent de réformes, les actions et stratégies des organisations syndicales témoignent toutes d'efforts pour ajuster la mission syndicale aux nouveaux défis.

Le colloque a donc permis aux participantes et participants d'approfondir leurs réalités et stratégies respectives et ainsi de renforcer leur action syndicale pour mieux affronter les défis auxquels la profession enseignante est confrontée. Il a pavé la voie à d'autres perspectives de collaboration. Manifestant leur grande satisfaction à l'endroit de ce colloque, les participantes ont souhaité poursuivre leurs échanges en répétant l'expérience en utilisant davantage les possibilités qu'offre le site web du CSFEF. Les Actes de ce colloque seront d'ailleurs accessibles sur le site du CSFEF.

### Le Bureau du CSFEF en réunion à Martigny, en Suisse

Les membres du Bureau du CSFEF se sont réunis à Martigny, en Suisse, les 5 et 6 décembre dernier. Sous les auspices du Syndicat des enseignants Romands (SER), les membres du Bureau ont fait le point sur les divers dossiers prévus au plan d'action 2008-2010 et ont décidé des prochaines actions à réaliser.

Le collègue Soro MAMADOU, délégué général pour l'Afrique de l'Ouest n'a pu participer à cette réunion. En raison du conflit de l'arrestation et de l'emprisonnement de quatre officiers syndicaux dans le contexte d'un conflit de travail opposant son syndicat, le SYNESCI, au gouvernement ivoirien, il a dû renoncer à se rendre à Martigny et a préféré demeurer au pays pour se consacrer au dénouement de cette crise. Le CSFEF a d'ailleurs demandé à l'OIF d'intervenir auprès de intervenu des autorités ivoiriennes pour obtenir la libération des militants emprisonnés, l'abandon des poursuites et le respect du droit syndical. Le collègue Moctar MOHAMED, du SNEP de Mauritanie, n'a pour sa part pu obtenir son visa en temps opportun pour participer à la réunion du Bureau.

Après avoir reçu les rapports du secrétaire général, du président, du trésorier et de l'administrateur du Centre de formation de Ouagadougou, le Bureau a traité des principaux projets de son plan d'action.

La deuxième série de sessions de formation sur l'analyse des réformes en Afrique tire à sa fin. Des représentantes et représentants des syndicats d'Afrique Centrale ont pu participer à cette session à Ouagadougou et, de retour dans leur pays, doivent maintenant, selon la feuille de route, dégager deux axes de revendication, l'un concernant les personnels et l'autre portant sur le système éducatif. Une dernière session, cette fois à l'intention des pays d'Afrique du Nord, viendra compléter cette deuxième série du 15 au 19 décembre 2009. Le Bureau a résolu d'acheminer une demande à l'OIF pour assurer le prolongement de ces sessions sur les réformes en Afrique.

Le projet sur les systèmes éducatifs francophones se traduit de son côté par la tenue, le 7 décembre 2009 à Martigny, du Colloque sur l'évolution de la profession enseignante dans les États francophones d'Europe et d'Amérique du Nord. Nous faisons le point sur ce colloque dans un autre article de ce numéro de Francophonie syndicale.

Les collègues Jean Kafando et Agnès Breda qui siègent sur le conseil d'administration du Réseau Éducation et Solidarité ont fait rapport des perspectives qu'entretient ce dernier. Des membres du CSFEF demandent la mise en place de mutuelles et qu'on les aide à les mettre en place. L'objectif du CSFEF n'est pas de suppléer aux responsabilités gouvernementales. Le CSFEF en partenariat avec la MGEN soumettra un projet de mise en place de mutuelles à l'Agence française de développement. Le CSFEF et ses membres continueront par ailleurs à demander aux gouvernements la mise en place de systèmes de protection sociale.

Les deux sessions de formation sur la mise en place de sites syndicaux se sont bien déroulées. Pour la suite, le projet nécessite des équipes au local. On en est à la constitution des équipes. Les maquettes de leur site doivent être à leur leur exécutif et les équipes devront alimenter le site caché pour qu'il soit prêt pour son ouverture. Il est à noter que la syndication de tous les sites entre eux et avec celui du CSFEF permettra une grande fluidité des communications au sein du CSFEF.

Nous avons reçu une réponse du Fonds des inforoutes concernant notre projet de centre virtuel d'éducation au développement durable; notre demande est reportée au prochain appel pour complément d'informations. Le projet soumis sera revu pour y apporter les améliorations requises et sera soumis à nouveau.

Par ailleurs, le CSFEF répondra positivement à l'appel de participation aux journées de concertation et de mobilisation lancée par l'OIF sur le thème « Villes éducatrices et développement durable ». Lors de ces journées qui se tiendront en mars 2010, le CSFEF se concentrera sur l'éducation au développement durable et proposera que les OING consacrent une journée de travail à l'élaboration d'un projet commun et concret d'éducation au développement durable.

Les projets sur l'enseignement supérieur et sur un partenariat CONFEMEN-FAPE feront pour leur part l'objet de relance.

Au moment de la tenue de la réunion du Bureau, les coordonnées pour la tenue du prochain Sommet de la Francophonie n'étaient pas encore connues.

La Conférence ministérielle qui doit adopter ces coordonnées devait se réunir les 15 et 16 décembre 2009. À tout événement, puisqu'il était probable que le Sommet se tienne à l'automne 2010, le Bureau a décidé de se réunir à nouveau les 4 et 5 mars 2010 pour traiter de sa démarche préparatoire au Sommet et de l'organisation de sa propre Rencontre qui réunira toutes ses organisations membres avant la tenue du Sommet.

### Des outils pour réformer la réforme

Des syndicats d'Afrique du Nord s'outillent à l'aide du CSFEF et veulent réformer la Réforme. Du 14 au 19 décembre dernier, le Centre de formation du CSFEF, à Ouagadougou, recevait des syndicats du Maroc et de la Mauritanie. Rassemblés, des responsables du SNE-FDT, du SNE, du SNEF, du SNEP et du SNE de la Mauritanie ont participé à la deuxième session module B tenue sur le Renforcement des capacités pour l'analyse des réformes éducatives. Les syndicalistes invités ont présenté le travail accompli en suivi du module A.

Rappelons que la première formation a permis une appropriation et une analyse des enjeux de la réforme sur le plan pédagogique et des impacts sur les conditions de travail des enseignantes et des enseignants. On sait que cette réforme s'est implantée dans la précipitation, sans moyens et laissant le poids de ce changement sur les épaules des enseignants trop souvent contractuels et ayant peu accès à une véritable formation. De plus, les travaux effectués pendant le module A convergeaient vers la mise en place, dans leur pays, de cellules de travail et d'un réseau d'échanges.

Un des premiers objectifs du module B était la construction de propositions concrètes pour améliorer et revaloriser la condition enseignante particulièrement dans ce contexte de réformes. Après une revue des différents types d'indicateurs, une recherche des données disponibles, une analyse et interprétation de celles-ci pour chaque pays s'en est suivi un travail en collégialité permettant aux expériences vécues par l'un d'enrichir le panier de l'autre. Par exemple, les syndicats du Maroc, après avoir refusé d'adhérer sans consultation préalable au projet du gouvernement, participaient, en août 2008, au Plan d'urgence devant servir, cette fois, à réformer la réforme. Mieux outillés, grâce à la formation du module A selon leur propre témoignage, ils acceptèrent de s'asseoir, de questionner et de présenter certaines revendications.

Voici certains constats des difficultés majeures que ces réformes portent : au Maroc, la situation des contractuels à régulariser alors qu'en Mauritanie, sans parler du contexte politique, la situation critique en éducation particulièrement face à une nouvelle exigence de bilinguisme en enseignement (refonte de programmes, absence de formation pour les enseignants...).

Cette formation a été assurée par Paula Duguay de la CSQ (Québec), Jean Kafando, du SNEAB (Burkina Faso), et Roger Ferrari du SNES (France). L'atelier, un outil de coopération au sein du CSFEF, permettra aux participantes et aux participants d'utiliser une feuille de route conçue à leur intention et adoptée par eux. Cette feuille de route vise la cueillette de données dans leur pays respectif pour élaborer avec précision des propositions syndicales portant, d'une part, sur le système éducatif et, d'autre part, sur la revalorisation de la condition enseignante. Ce suivi consacre l'objectif principal de cette formation qui privilégie l'action et le réseautage nécessaire au renforcement des capacités des organisations syndicales.